

Le bilan de compétences « expert »

Objectifs

- Identifier et/ou se reconnecter à ses ressources personnelles pour anticiper le changement
- Faire le point sur ses compétences, analyser ses acquis, ses intérêts et ses motivations
- Définir ou valider un projet professionnel réaliste et réalisable
- Définir un plan d'action prévoyant les différentes étapes de sa mise en œuvre dans le temps
- Repérer les facteurs clés de succès pour réussir sa transition professionnelle

Déroulement du bilan de compétences « expert »

Ressources & Progrès s'engage à proposer ce bilan comme un accompagnement individualisé, qui va s'adapter au bénéficiaire, à sa demande et à ses besoins. Néanmoins, un fil rouge commun est suivi, selon les dispositions légales, qui peut être présenté comme suit :

Une phase préliminaire :

Cette étape vise à identifier les raisons principales ayant amené la démarche, les besoins, les objectifs attendus. Elle rappelle le caractère confidentiel des échanges, les garanties relatives au secret professionnel, le rôle du référent, les engagements réciproques et les démarches à entreprendre.

Elle pose le cadre de la relation en utilisant les techniques du coaching de transition de carrière.

Une phase d'investigation :

Elle est orientée sur le bénéficiaire, ses intérêts, ses motivations, ses compétences, pour faire ensuite l'objet d'une confrontation avec l'environnement : recherche documentaire, rencontres sur le terrain, conduite de projet. Elle se décompose de la manière suivante :

- Analyse du parcours et reformulation des attentes
- Analyse et évaluation des acquis, motivations et intérêts professionnels. Restitution
- Analyse des « Soft Skills » et compétences transverses en situation professionnelle
- Identification des compétences professionnelles
- Sélection et approfondissement des pistes professionnelles, enquêtes et recherches
- Élaboration d'un projet réaliste et réalisable

Une phase de conclusion :

Durant cette étape, le bénéficiaire justifie ses choix professionnels, puis précise et valide les différentes étapes à entreprendre pour réussir son projet. Il y a co-rédaction et remise du document de synthèse, qui intègre les résultats de la phase d'investigation, le (ou les) projet(s) retenu(s), les facteurs susceptibles de favoriser ou de freiner sa réalisation et le plan d'action. Le bénéficiaire est le seul destinataire de ce document qui demeure sa propriété.

Les moyens pédagogiques :

Le bilan de compétences dure **16/18 heures en moyenne**, durée qui intègre le face à face avec le consultant référent et les évaluations. Le temps de travail personnel encadré est estimé à une dizaine d'heure. Une plateforme digitale est proposée afin de soutenir le travail du bénéficiaire.

Le calendrier prévoit généralement des rendez-vous de 2 heures en moyenne, espacés comme suit :

- Un rendez-vous par semaine durant le premier mois, permettant l'entrée dans une dynamique sur la première partie du bilan « Connaissance de soi » (attentes, parcours, motivations, intérêts, personnalité, compétences)
- Un rendez-vous toutes les 2 voire 3 semaines pour la seconde partie du bilan « Elaboration du projet professionnel » (découverte des métiers, recherches, enquêtes auprès des professionnels). Cet espacement est nécessaire pour mener à bien ses démarches et mûrir la réflexion et le projet.
- Un rendez-vous de suivi, 6 mois après la fin du bilan de compétences.

Ressources & Progrès peut vous proposer le **regard croisé**, l'occasion, dans le cadre un rendez-vous, d'avoir le regard d'un second professionnel sur votre projet, toujours pour vous aider dans votre réflexion.

Public Visé : Salarié et demandeur d'emploi

Pré requis : sans

Conditions de déroulement :

Le bilan de compétences se déroule pendant ou en dehors du temps de travail. C'est une démarche individuelle qui peut être réalisée et prise en charge financièrement indépendamment de l'entreprise par le biais du Compte Personnel de Formation. Conformément à la législation, Ressources et Progrès est habilité Datadock, il bénéficie également de la certification qualité OPQF sur l'accompagnement en VAE et bilan de compétence.

Modalité de suivi, évaluation et validation.

Evaluation à chaud à l'issue de la prestation, conformément au cadre réglementaire, entretien de suivi à 6 mois.

Conditions tarifaires : 1600 € HT soit 1920 € TTC